



---

Nom	Représentant.e
Abos Claudia	Personnel enseignant
Aouat Assia (1 <sup>re</sup> année)	Parent
Ben Mabrouk Abel (2 <sup>e</sup> année)	Parent
Cormier Julie	Communauté
Etchessahar Manuel (1 <sup>re</sup> année)	Parent
Gagné Nancy	Parent (substitut)
Gallo Elena	Personnel enseignant
Gariépy André (1 <sup>re</sup> année)	Parent
Gauthier Nathalie	Parent (substitut)
Guay Geneviève	Personnel professionnel
Lehoux Louise (2 <sup>e</sup> année)	Présidente
Maquiaba Rita	Personnel enseignant
Richard Stéphane	Directeur
Sarapane-Hego Mady	Élève
Savignac Richard	Personnel enseignant
Webb Charlotte	Élève
<b>Étaient absent.e.s</b>	
Evoy Marline (1 <sup>re</sup> année)	Parent
Moswa Leslie (2 <sup>e</sup> année)	Parent
Valotaire Michel (2 <sup>e</sup> année)	Parent
Cormier Julie	Communauté
Guay Geneviève	Professionnel

## 1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise des présences

1.2 **Validation du quorum**

Quorum confirmé

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Point 10 déplacé afin de libérer l'invitée.

### 3. **Élections :**

#### **Présidence**

Louise Lehoux élue à l'unanimité

#### **Vice-présidence**

Emmanuel Etchessahar élu à l'unanimité

#### **Secrétaire**

La secrétaire de gestion de l'école rédigera les procès-verbaux

### 4. **Parole au public**

Aucune intervention

#### **Point des élèves**

Il y a eu une rencontre. La préparation pour la fête d'Halloween est en cours.

### 5. **Élaboration du calendrier des rencontres 2022-2023**

Mercredi 2 novembre 2022

Mercredi 30 novembre 2022

Mercredi 11 janvier 2023

Mercredi 8 février 2023

Mercredi 8 mars 2023

Mercredi 5 avril 2023

Mercredi 3 mai 2023

Mercredi 7 juin 2023

### 6. **Suivi et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2022**

Procès-verbal adopté à l'unanimité

#### **Points de suivi**

**Technicien en loisirs :** la direction informe que le poste a été pourvu pour l'année 2022-2023, mais la candidate qui a obtenu le poste est en congé maternité pour l'année. Le réaffichage a été fait, mais le Service des ressources humaines n'a personne pour le moment sur les listes.

**Fonds 4 et 9 :** On demande un suivi plus détaillé tout au long de l'année. Le CÉ veut être informé de la provenance de l'argent, qui a sollicité et à quelles dépenses sont destinées les sommes.

## 7. Régie interne

On demande d'enlever la partie ci-dessous dans l'Avant-propos

*'Dit autrement, apporter devant le conseil d'établissement une proposition la veille de la date limite où la décision doit prendre effet nie le pouvoir réel du CÉ et viole l'esprit même de la loi sur l'instruction publique. Le CÉ n'est pas une instance dédiée au "rubber stamping" de décisions prises par l'équipe-école et la direction, mais bel et bien un interlocuteur de premier plan dans la gouvernance scolaire de l'école secondaire Saint-Luc.'*

La demande de modification est acceptée.

On fait un retour sur les définitions avec les nouveaux membres.

Certaines règles de fonctionnement sont expliquées à savoir que deux absences consécutives non motivées, le membre doit quitter le CÉ et l'on mentionne qu'on ne peut ajouter un point à la dernière minute et demander de voter sur ce point. On fait également un retour sur les définitions pour les nouveaux membres.

Les rencontres seront en présentiel à moins d'avis contraire en lien avec la température.

Adoptée à l'unanimité, avec la modification demandée.

## 8. Nomination d'un représentant de la communauté au CÉ de l'école Saint-Luc

Il est demandé aux membres s'ils ont des idées de personnes que l'on pourrait approcher pour être membre de la communauté.

On mentionne qu'il serait intéressant d'avoir un membre de la bibliothèque municipale. Un parent se propose de faire la démarche et voir s'il y a de l'intérêt de la part de la personne.

Il est aussi proposé que le Centre communautaire NDG, soit représenté au CÉ. Il s'agit d'un organisme déjà impliqué auprès de notre école et qui rejoint plusieurs familles du notre quartier.

## 9. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement

400.00\$ est alloué pour le CÉ.

Antérieurement, le CÉ l'a utilisé pour l'achat de matériel. On demande de réfléchir sur la façon de le dépenser.

## 10. Présentation et suivi du projet éducatif (résultats scolaires et Lab 22)

### Lab 22

Pour le volet environnement du projet éducatif, on a opté pour un accompagnement pour aller plus loin. L'école a fait appel à Lab 22, organisme à but non lucratif, lié aux écoles secondaires, qui sont spécialisés pour placer les conditions favorables pour la transition écologique.

L'organisme sera un point de contact pour l'école pour les trois prochaines années afin de favoriser l'intégration d'activités et de contenus pédagogiques et éducatifs qui développent une écocitoyenneté et un pouvoir d'agir chez les jeunes, les membres du personnel et les parents.

L'organisme continuera le travail déjà amorcé dans le projet éducatif, de l'enseignement, en partenariat avec la communauté.

La démarche : structurante (feuille de route; diagnostic, processus d'accompagnement et d'amélioration continue)

Démocratique : consultation et participation de l'ensemble des parties.

Éducative : développement d'outils pédagogiques avec les enseignant.e.s

Personnalisée : chaque école est unique et on s'adapte aux besoins dans une perspective

Le but est d'assurer la pérennité et qu'au bout des trois années, l'école soit autonome.

Après l'analyse, il y aura consultation auprès des parents et un plan d'action

Un comité de pilotage sera formé. Quatre à cinq rencontres par année sont prévues. Il est souhaitable d'avoir un membre du CÉ présent, des élèves, des membres du personnel de soutien et autres. Questionnaire auprès des membres du personnel, des élèves et des parents. On pourrait aussi penser à des activités scientifiques avec une thématique environnementale.

En ce qui a trait à un approvisionnement responsable, la direction mentionne que les décisions d'approvisionnement sont prises ailleurs qu'à l'école, mais nous pouvons penser à nous responsabiliser pour que les achats soient plus responsables.

On mentionne qu'il y a déjà la vente de billets en ligne pour les spectacles. Éventuellement, on pourrait penser à utiliser des tablettes pour les partitions de musique.

On suggère aussi des robinets qui se ferment automatiquement dans les toilettes. Invitation à la réflexion.

### Résultats scolaires 2021-2022

Personne sans diplôme. Ceux qui ne parviennent pas à obtenir le français de 5.

En 2019-2020

L'école Saint-Luc était autour de 20% pour les sorties sans diplôme. Pour plusieurs de nos élèves, le français n'étant pas leur langue maternelle, ajoute une contrainte additionnelle.

Dans le projet éducatif, le français est ciblé. En secondaire I, le taux de réussite en français avoisine 90 à 92% résultat moyen de 72%.

On se questionne si la façon de corriger des enseignants peut être un élément.

On demande de quelle façon la répartition des heures de français est faite ? La direction répond que les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire ont 6 périodes sur un cycle de 9 jours, à cause d'un grief. En secondaire 5, les élèves ont 8 périodes sur un cycle de 9 jours.

Il est mentionné que les enseignants des autres matières que le français devraient encourager et mettre de l'importance sur l'usage correct du français. La direction ajoute qu'il y en est fait mention dans le projet éducatif.

## 11. **Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement**

### **Sorties à approuver**

Pièce de théâtre : élèves du programme d'art dramatique : approuvée

Musée des cultures du monde : foyers 411 et 410 13 octobre - Culture à l'école approuvée

Avril Cœur battant : approuvée

Musée de la Pointe à Callière - 1<sup>er</sup> novembre -- approuvée

Pavillon Terrebonne - Maison théâtre le 20 octobre 22 approuvée

Musée des beaux arts de Montréal - 16 novembre - approuvée

Maison théâtre secondaire 2 - 19 octobre foyers 210 - 211

Deux activités de danse au pavillon Terrebonne et au pavillon principal ont été soumises. Ces deux activités serviront de levées de fonds: Chaque billet est à 5\$. Plusieurs enseignants encadreront cette activité. Au pavillon Terrebonne, l'argent servira pour payer une sortie de fin d'année. Au pavillon principal, les fonds serviront pour financer le bal des finissants. Le CÉ demande plus de détails et de les envoyer par courriel pour approbation.

## 12. **Mesure 15028**

Aucune nouvelle activité n'a été présentée. Mise en place d'un comité du bal. Le soccer, l'escrime, les échecs, le potager et le basket sont en cours.

## 13. **Points pour la prochaine rencontre**

Membres pour le comité pilotage

Confirmer le calendrier des rencontres avec les nouveaux membres

**14. Levée de l'assemblée**

2h

---

Louise Lehoux  
Présidente

---

Stéphane Richard  
Directeur